

Trophée de France (TdF)

Cette compétition à handicap est ouverte aux joueuses et joueurs licenciés à la fédération française de Bridge et constituant des équipes de 4 à 8 joueurs (De préférence 6 à 8). Il n'y a aucune obligation d'appartenir au même comité.

Bien que l'ensemble des compétitions soit désormais géré en IC, Trophée de France, épreuve à Handicap, reste géré en IV.

L'indice de valeur (IV) d'une équipe, d'une paire ou d'un joueur n'est pas limité, aussi bien à l'inscription qu'à la table.

Formule et horaires : Voir convocation.

TROPHÉE DE FRANCE 2024		
DLI : 14 jours avant la compétition (ex DLI : 6 janvier 2024 pour le TDF du 20/01)		
½ Finale de comité	Samedi 20 janvier à 10H	B.C. Vaunagéols
	Lundi 22 janvier à 10H	B.C. Nîmes
	Mercredi 24 janvier à 10H	B.C. Biterrois
	Jeudi 25 janvier à 10H	B. Comédie Montpellier
	Mardi 30 janvier à 10H	B.C. Narbonne
Finale de comité	20/21 avril à 13H le samedi	B. Comédie Montpellier B.C. Narbonne



Procédure pour les forfaits :

Avertir par SMS le Directeur des Compétitions au 06 74 86 19 41 en précisant :

- la catégorie et le type de compétition ex. : Senior Mixte performance x2,
- **le lieu où vous deviez jouer,**
- le nom du capitaine de l'équipe.

Pour les forfaits 24H ou moins avant l'épreuve prévenir également l'arbitre indiqué sur la convocation. **Tout forfait modifie l'organisation de l'épreuve. Il est donc important de prévenir au plus vite les responsables.**

Les Convocations :

Elles sont adressées aux joueurs inscrits, par courriel, à l'adresse qu'ils ont validée sur le site FFB, 7 jours avant l'épreuve.

Elles sont téléchargeables sur le site FFB. (Onglet compétition et agenda).